







Couverture :  
Complexe Sportif

## 04 > Vie Municipale

- 05> Conseil Municipal
- 06> Ecoles
- 07> PAJ
- 08> CCAS - CLAE - Transports
- 09> Médiathèque - Nouveaux Citoyens
- 10> Ordures
- 11> Brèves
- 12> Infos Pratiques
- 13> Manifestations Publiques
- 16> Emplois
- 18> CAM
- 19> Lycée
- 20> Etat Civil
- 21> Expression Libre
- 22> Dossier Complexe Sportif

## 24 > Vie Associative

- 25> Culture
- 28> Sport
- 33> Public

## 34 > Agenda

### 03>

### ÉDITO



### 12>

### INFOS PRATIQUES



### 24 à 33>

### VIE ASSOCIATIVE



### 04 à 23>

### VIE MUNICIPALE



### 20>


### FOCUS



### 34>

### AGENDA



Journal d'informations municipales de la mairie de Pins-Justaret - Place du château 31860 Pins-Justaret - Tél. 05 62 11 71 00 - Tirage : 1850 exemplaires imprimés sur papier aux normes PECF - Directeur de la publication : J-B Casetta - Rédacteur en chef : A. Jany - Rédacteurs : F. Stefani, C. Thuries, N. Souteirat, O. Serin, J-P. Duprat, N. Cadaux-Marty, C. Magnan, Associations - Réalisation :  messages imprimerie@messages.fr - Crédits photos : Mairie et Associations - Édition : Messages S.A.S. - Tél. 05 61 41 24 14 - Dépôt légal : Janvier 2010

Disponible également sur le site internet [www.mairie-pinsjustaret.fr](http://www.mairie-pinsjustaret.fr) au format pdf.

# ÉDITO

de M. le Maire



## RETOUR SUR LES RÉALISATIONS 2009

- Travaux de remise en état de l'impasse du château :
  - renforcement du réseau d'assainissement par le SIVOM-PAG ;
  - création d'un réseau pluvial.
  - modernisation de l'éclairage public, réfection de la surface de roulement.
- Réfection d'une partie du chemin de la Cépette, côté village.
- Réception du complexe sportif.

## 2010 SERA CERTAINEMENT PLUS DIFFICILE POUR NOS BUDGETS.

La suppression d'une partie de la Taxe Professionnelle, ressource importante pour la commune, va pénaliser nos investissements futurs ; l'État devrait compenser cette perte ? Aucune certitude.

Malgré cela, nous allons :

- engager une étude sur l'urbanisation de la RD4 route de "Lézat", du passage à niveau au chemin de la Cépette,
- terminer les abords du lycée,
- réaliser des aménagements sur divers quartiers de la commune afin de faire diminuer la vitesse, conformément aux demandes faites par les riverains,
- effectuer une étude chiffrée sur les travaux à réaliser aux écoles, solliciter une subvention du Conseil Général, afin de connaître la part communale et programmer la réalisation.

Voilà les projets principaux qui vont animer les commissions *ad hoc* dans la préparation du budget 2010.

Si l'État devait diminuer ses dotations, il va de soi que nous serions amenés à revoir nos projets.

L'année 2009 pour certains aura été difficile. J'espère vivement que 2010 sera meilleure.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2010.

Le Maire,  
Jean-Baptiste Casetta



VIE

# MUNICIPALE

TRAVAUX



Travaux aux Ecoles...



...réalisés par...



...les services techniques municipaux



Toiture du PAJ



Travaux de la Poste



Eclairage Halle des Sports

TRAVAUX



Impasse du Château .....



Travaux au Point...



...Accueil Jeune (PAJ)

TRAVAUX



Impasse du Château .....



Impasse du Château .....



Impasse du Château .....



# CONSEIL MUNICIPAL

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 2 JUILLET 2009

- Achat de divers matériels pour les services
- SDEHG
- Travaux de bâtiments
- Marchés du complexe sportif
- Décision modificative n° 1
- Personnel communal
- Tirage au sort des jurés pour la formation du jury d'assises 2009
- Plan Local d'Urbanisme
- Administration du Conseil municipal
- Questions diverses

### SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2009

- Modification des statuts du SIVOM PAG
- Extension du syndicat intercommunal des personnes âgées
- Rapport annuel eau/assainissement du SIVOM PAG
- Personnel communal
- Versement d'une indemnité de conseil pour l'année 2008 à un agent du Trésor
- Présentation du rapport d'activités et du compte administratif de la CAM
- Plan de continuité d'activité en cas de pandémie de grippe
- Administration du Conseil municipal
- Questions diverses

### SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2009

- Modification des statuts du SIVOM PAG
- Présentation du bilan d'activité et du Compte administratif 2008 du Pool routier du Muretain
- Création d'un piétonnier sur la route de Lézat (RD4)
- Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Décision modificative du Budget 2009
- Administration du Conseil municipal
- Questions diverses

Nota : le détail des délibérations des différents Conseils municipaux est à votre disposition en mairie ou sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

WWW

[www.mairie-pinsjustaret.fr](http://www.mairie-pinsjustaret.fr)

(Arrivé sur le site, cliquez sur Conseil municipal et ensuite cliquez à gauche dans menu et compte rendu).

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Cérémonie du 11 novembre 2009 : de nombreux représentants du Conseil municipal des Jeunes sont venus rendre hommage au Monument aux Morts, malgré le mauvais temps.

## AFFAIRES SCOLAIRES

Pour la rentrée des classes 2010-2011, les préinscriptions scolaires pour les Ecoles Maternelle et Élémentaire se feront en Mairie, **du 29 mars au 14 mai 2010**, pour :

- les enfants **nés en 2007** et rentrant en première année de maternelle
- les enfants rentrant au cours préparatoire (CP)
- tout enfant nouvellement domicilié dans la commune.

Il vous faudra fournir les documents suivants :

- Livret de Famille
- Justificatif de Domicile récent

Ecole Maternelle : concernant les enfants **nés en janvier et février 2008**, les pré-inscriptions scolaires se feront également en mairie **du 31 mai au 5 juin 2010**.

Nous vous invitons à effectuer les démarches mais nous attirons votre attention que ces pré-inscriptions seront prises en compte uniquement suivant les places disponibles.

### BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2009-2010

ÉCOLE MATERNELLE			
Classes	Nombre d'élèves	Enseignants	ATSEM
Petite Section	30 élèves	Isabelle ESTRADE Karine PHILIPPE	Jackie SAVEZ
Petite Section	31 élèves	Pierre MONTESTRUC	Françoise COFFE
Petite / Moyenne Section	29 élèves	Naïma EL KINANI	Sylvie RAYNAUD
Moyenne Section	31 élèves	Hélène PILON-CADET	Martine GUILLAUME Chantal IRIBAREN
Moyenne / Grande Section	27 élèves	Sylviane FRIN	Christine TOMAS
Grande Section	27 élèves	Myriam CONTINI	Stéphanie SOTO
Grande Section	28 élèves	Anne-Laure MARTY Karine PHILIPPE	Ghislaine FREDON
<b>EFFECTIF TOTAL : 203 élèves</b>			

ÉCOLE PRIMAIRE		
Classes	Nombre d'élèves	Enseignants
CP	21 élèves	Marie MOULY
CP	21 élèves	Isabelle MARCEROU
CP	21 élèves	Martine LELONG
CE 1	21 élèves	Joël ALLUIS
CE 1	23 élèves	Gaëlle SENTUC / Véronique DENUDT
CE 1	22 élèves	Cathy VIGNES-CHAUVET
CE 2	25 élèves	Véronique DENUDT / Jean MASI
CE 2	25 élèves	Pascale ASTIE (Marie ANCEAU)
CM 1	28 élèves	Cécile BADEBEC (Véronique BENUDT)
CM 1	28 élèves	Guillaume BOUNIOLS
CM 1 / CM 2	28 élèves	Maëla LOUET
CM 2	29 élèves	Martine GARCELON
CM 2	29 élèves	Didier METENIER (Annabel ARIAS)
<b>EFFECTIF TOTAL : 321 élèves</b>		



# POINT ACCUEIL JEUNES



Le 23 octobre dernier, le PAJ de Pins-Justaret a inauguré son projet d'éducation aux médias : @dos-citoyens. Ce projet est financé par le contrat éducatif local de la CAM (Communauté d'Agglomération du Muretain) et lauréat de la fondation Solidarité SNCF. Cette inauguration a été l'occasion de présenter la nouvelle équipe de Garonne Animation en charge de la structure.

Une exposition de light painting et un diaporama ont été présentés lors de l'inauguration. Le maire de Pins-Justaret Jean-Baptiste Casetta et l'adjointe Mme Viano ainsi qu'une grande partie de l'équipe municipale et des représentants de la CAM, du Conseil Général, de la brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile et d'autres représentants de communes voisines et professionnels de la jeunesse étaient présents.

Mené par les adolescents et porté par Pierre Khattou, Raphaël Thirouin et Julien Bonfanti, le projet d'éducation aux médias se base sur trois volets d'interventions :

- **VOLET 1 Familiarisation avec les technologies de l'information et de la communication :**
  - L'informatique (des logiciels de traitement de texte à

M.A.O, P.A.O...)

- L'internet (mail, réseau communautaire, consommation de l'informatique, piratage...)
- Les appareils mobiles (vidéo perso, texto, lecteur mp3...)
- Audiovisuel (caméra, photos, radio...)

- **VOLET 2 Développement de l'esprit critique face aux médias**

- Décryptage de l'information circulant sur l'Internet, les médias télévisuels et radiophoniques.
- Vulgarisation de la violence dans les médias.

- **VOLET 3 Information et prévention santé**

- Les conduites addictives
- Lutte contre la sédentarité

Il permet aux jeunes de créer un outil de communication audiovisuel de développer le réseau communautaire, de pratiquer le e-sport dans de bonnes conditions... Au PAJ, les jeunes bénéficient d'un accès internet avec un accompagnement individualisé. Par ailleurs dans le cadre des animations inter-classe, l'éducation au média en version ludique c'est aussi 3 fois par semaine au collège Daniel Sorano encadré par les animateurs techniciens du P.A.J. Les adolescents ont la possibilité de s'inscrire dans différents projets : vidéo, radio, TV. Le journal TV en podcast (télé diffusion) sur le site internet du PAJ débutera en décembre.

P. Khattou souligne « Laisser la place à l'expression... l'outil Internet et le multimédia permettent potentiellement aux jeunes, pour la première fois, de se constituer en une force autonome, en une forme de « contre-pouvoir », capable de créer un véritable débat d'opinion, de développer leurs « esprit critique ».

**Pour tous contacts :** [paj.pinsjustaret@gmail.com](mailto:paj.pinsjustaret@gmail.com)  
Pierre Khattou ou Raphaël Thirouin

## LE STUNT, C'EST VRAIMENT FUN !

Une équipe de jeunes (Florian, Alexandre,Loïc, Kevin A, Kévin P, Bastien) est allée représenter la commune de Pins-Justaret au circuit d'Albi-Le Séquestre dans cette discipline qui fait fureur : le stunt. Sur un scooter ou une moto, il s'agit d'enchaîner les acrobaties, les freinages roue avant ou roue arrière... et les accélérations nerveuses, car tout ceci se passe sur 150 ou 200 mètres. Ce qui, sur la voie publique, représente un réel danger devient beaucoup

plus sécurisé lorsqu'il se déroule en circuit fermé. C'est bien sûr le cas ce week-end pour ce 5<sup>e</sup> RSS (Rassemblement des stunters du Sud). Co-organisée par deux associations albigeoises, Unlike et Albi Stunt Team, en partenariat avec le circuit d'Albi, cette manifestation a su démontrer son sérieux.

Les jeunes de Pins-Justaret sont revenus avec des récompenses et du rêve plein le bitume.

Histoire à suivre...

## AUDITION JEUNES TALENTS

Le P.A.J. de Pins-Justaret dans le cadre de son projet « Culturel » 2010 recherche des jeunes de 12 à 17 ans, ayant un talent ou une pratique culturelle et/ou sportive pour monter un spectacle musical.

Spectacle fait de mélange des genres : danse hip-hop, théâtre, cirque, rap, slam, foot, basket, chant, musique... et bien d'autres talents cachés.

Pour s'inscrire, contacter nous par mail [paj.pinsjustaret@gmail.com](mailto:paj.pinsjustaret@gmail.com) ou par téléphone au 06 26 54 51 84 en indiquant la pratique artistique.

Projet ouvert à tout le public jeune de Pins-Justaret.

**Inscriptions avant le 30 janvier 2010**

# CLAE

## ACCEM PINS-JUSTARET 2009/2010

Cette année trois axes de travail seront développés par l'équipe d'animation du CLAE et du CLSH: Bien manger/Bien bouger, Respect de l'environnement et des personnes, Hygiène.

Pour cela, les animateurs proposent aux enfants des activités, sur le temps méridien, activités de type sportives, manuelles, ce, en toute sécurité.

Les accueils du matin et du soir sont consacrés au respect du rythme de

l'enfant, autour des temps libre de jeu. Favoriser le lien avec les familles nous semble également faire partie de nos priorités.

Le CLSH a proposé pour les vacances de la Toussaint deux thèmes : Halloween et l'Automne...autour d'activités de fabrication, jeux sportifs, sorties ludiques.

Un défilé a été organisé ; les commer-

çants, la Médiathèque et la Mairie n'ont pas manqué de générosité. Pour cela le CLSH les remercie.

Mlle **ADANDE Estelle**, Directrice CLAE/CLSH Elémentaire, Mlle **SOORS Maëva**, Directrice CLAE Maternelle, restent disponibles de 8 h à 18 h 30 au numéro suivant : 05 34 47 74 49 pour toutes informations complémentaires. L'équipe d'Animation.

# CCAS

## LUOTHEQUE :

Espace de jeux libres, lieu d'échanges pour tous les enfants et les assistantes maternelles ou parents.

**Dates à retenir :** les jeudis 14 janvier 2010, 11 février 2010, 11 mars 2010, 08 avril 2010, 06 mai 2010, 10 juin 2010, 08 juillet 2010, de 10 h à 11 h 30 à la salle des fêtes.

Les mardis 30 mars et 29 juin 2010 à la salle des fêtes de Villate.

## CARNAVAL DES TOUT-PETITS :

**Vendredi 12 février 2010** à la salle des fêtes en partenariat avec les assistantes maternelles de la commune.

Rendez-vous en début d'après-midi pour le spectacle suivi d'un goûter. Entrée libre pour tous.



# TRANSPORTS

## INFORMATIONS TRANSPORTS

### TRANSPORTS : BUS LIGNES RÉGULIÈRES

La commune est desservie par 2 lignes régulières : ligne 58 et 19.

Une navette taxi effectue le trajet Pins-Justaret - halte SNCF au tarif de 1.40 €. Contactez le 06 12 27 00 48.

Tous les horaires sont disponibles en mairie ou sur le site

[www](http://www.cg31.fr) [www.cg31.fr](http://www.cg31.fr)

### TRANSPORTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, possibilité d'utiliser les transports en communs, urbains ou interurbains gratuitement ou avec une remise :

- Carte interurbaine gratuite
- Carte urbaine Tisséo (bus de ville et métro) avec une participation financière de 13.62€

Se renseigner auprès du secrétariat de la mairie pour les dossiers de demande de cartes.

### HALTE SNCF

Les horaires sont disponibles en mairie ou appeler

Contact TER : 0891 677 677

[www](http://www.ter-sncf.com) [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)



# MÉDIATHÈQUE

## LE LOUP ET LES CHEVREAUX À LA MÉDIATHÈQUE

Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir un conte des frères Grimm revisité par Amar Guerfi, « Le loup et les chevreaux », le mercredi 7 octobre.

Dans le pays qui s'appelle « Il était une fois », il est de vertes contrées où tout paraît idyllique. Mais des chevreaux

abandonnés à leur sort par une mère frivole tentent de déjouer les pièges du loup vorace...

Tantôt le loup affamé, tantôt les chevreaux apeurés, Amar Guerfi a incarné ses personnages avec son corps, a joué avec les espaces de la médiathèque et s'est laissé emporter par le feu de l'ac-

tion entraînant ainsi le public dans son délire burlesque.

Sans décor, ni accessoire, ce conteur nous a dévoilé ses talents de comédien grâce à une gestuelle et des mimiques qui ont transporté et parfois terrifié les petits et les grands dans le pays de « Il était une fois ».



## NOUVEAUX CITOYENS

### Cérémonie de la citoyenneté

Les nouveaux citoyens ont été reçus par le maire et une partie du conseil municipal le samedi 16 mai 2009.

A la suite du discours, M. le Maire a remis à chacun la carte d'électeur et un petit livret sur le thème de la citoyenneté.

Autour du verre de l'amitié, les jeunes électeurs ont pu échanger avec M. le Maire sur l'histoire de la commune et son évolution.



# ORDURES MÉNAGÈRES



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU MURETAIN

## MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR UN QUARTIER DE PINS-JUSTARET

Dans un souci d'optimisation de la collecte, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les jours de ramassage des ordures ménagères ont changé uniquement sur un quartier de Pins-Justaret. Les foyers concernés ont dû recevoir un document explicatif.

**Pour les foyers concernés, le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi et le jeudi** (à la place du mardi et du vendredi). Le bac doit être sorti la veille du jour de collecte.

Sont concernés par ce changement, les habitants résidant :

- Avenue de Roquettes
- Avenue de Toulouse (du rond-point du collège au rond-point de la RD 820)
- Impasse des Tourterelles
- Impasse du Mont Vallier
- Impasse Rombolletti
- Impasse Malrivière
- Lotissement Figarède
- Rue du Languedoc
- Rue de Gascogne
- Rue de Guyenne

A noter : les personnes n'étant pas domiciliées sur les rues ci-dessus ne sont pas concernées par le changement de jour de collecte.

## CHANGEMENT DU JOUR DE RAMASSAGE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR LA COMMUNE DE PINS-JUSTARET

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des écogestes qui consistent à récupérer les déchets selon leur nature pour leur donner une « seconde vie » par le recyclage. L'implication et la responsabilisation de chacun sont indispensables pour réduire l'impact des déchets sur notre environnement.

La Communauté d'Agglomération du Muretain gère la collecte de vos déchets.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le jour de ramassage des déchets recyclables (sac jaune) a changé.**

**Le ramassage de votre sac jaune se fera le mardi (à la place du jeudi). Il doit être sorti la veille du jour de collecte.**



### Rappel sur les déchets à mettre dans le sac jaune :

Aérosol	Conserve
Annuaire	Enveloppe blanche
Baril de lessive	Enveloppe Kraft
Boîte de conserve	Javel (Bouteille)
Bombe de mousse à raser	Journaux
Bouteille en plastique	Livre
Brique alimentaire	Magazine / Revue
Cahier	Œufs (Boîte carton)
Canette	Papier d'écriture
Carton	Prospectus
	Sac en papier

Un doute ? une question ? Contactez le Service Environnement de la Communauté d'Agglomération du Muretain au 05 34 46 30 50. ou connectez-vous sur



[www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)



# BRÈVES

## LOCATION DE MATÉRIEL

La mairie prête aux habitants de Pins-Justaret, selon les disponibilités, le matériel nécessaire à leurs manifestations privées (chaises, tables, tréteaux).

La demande est à faire à l'accueil de la mairie **15 jours au moins avant la date de la manifestation et les livraisons et restitutions aux heures d'ouverture de la mairie.**

## CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU EN LIGNE

Les résultats du contrôle sanitaire de l'eau réalisé par la DDASS sont désormais consultables sur son site Internet, en sélectionnant le département puis la commune.



Il est possible de consulter les dernières analyses et la synthèse annuelle :



## DISTANCE DE PLANTATIONS ENTRE VOISINS

**Rappel de l'article 671 du Code Civil**

Si les arbres dépassent 2 m de haut, ils doivent être plantés à un minimum de 2 m de la ligne séparatrice entre les 2 terrains et à 0.50 m pour des plantations de moins de 2 m.

**C'est seulement si ces distances ne sont pas respectées que le riverain peut exiger l'arrachage.**

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

**Renouvellement de la carte d'identité plastifiée :**

- ancienne carte d'identité plastifiée,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone fixe ou portable, eau),
- 2 photos d'identité 35x45 mm récentes, identiques, de face, fond neutre (pas blanc), tête nue.

**Passeports biométriques**

La mairie de Pins-Justaret ne délivre plus les passeports biométriques. Désormais, vous devez vous rendre à la mairie de Muret sur rendez-vous (téléphoner au 05 61 51 95 45).

## INTERDIT DE TOURNER À GAUCHE

Depuis quelques mois, un panneau a été posé avenue de Toulouse, juste avant la voie ferrée interdisant de tourner à gauche dans le chemin des Molles direction Pinsaguel. Hélas trop d'automobilistes ont tendance à ne pas voir ce panneau ou font semblant de ne pas le voir.

Il serait bien que les automobilistes fassent preuve d'un peu de civisme et respectent le code de la route. Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, pensez-y.



## CARNET ROSE : PERSONNEL MUNICIPAL



**2009 : naissance de Jules**



# INFOS PRATIQUES

## DÉCHETTERIES

**Déchets autorisés :** Déchets végétaux (tontes et branchages séparément), encombrants, ferraille, électroménager, gravats, cartons, papiers, piles, huiles de vidange, batteries, verre.

**Déchets non autorisés :** pneus, souches, bouteilles de gaz et produits explosifs, amiante, médicaments, déchets toxiques.

### > Déchetterie de Labarthe-sur-Lèze

#### Zone Artisanale les Agriès

Tel. : 05 34 46 30 50

Horaires d'ouverture :

- du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre

Lundi au vendredi 9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 19 h 30

Samedi 9 h 30 - 19 h 30

- du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars

Lundi au vendredi 9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

Samedi 9 h 30 - 18 h

### > Déchetterie de Muret

#### Rue Jean François Romieu -ZI de Joffrey

Tel. : 05 34 46 30 50

Horaires d'ouverture :

- du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre

Lundi au vendredi 9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 19 h 30

Samedi 9 h 30 - 19 h 30

- du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars

Lundi au vendredi 9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

Samedi 9 h 30 - 18 h

**Un laisser-passer (vignette) est à retirer à la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.**

## ANIMAUX ERRANTS OU MORTS

Pour tout animal divagant sur la voie publique (animal perdu, agressif, dangereux, blessé ou mort), appeler la Mairie.

## HORAIRE ET COORDONNÉES DU SIVOM-PAG (SERVICE DES EAUX, )

2, avenue de Toulouse à Pins-Justaret

Du lundi au jeudi : 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Le vendredi : 8 h - 12 et 14 h - 17 h

Fermé le samedi.

Tél. : 05 62 11 73 60

## RAPPEL

### HORAIRE POUR TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE À INTENSITÉ SONORE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

## Adresses utiles

### QUELQUES NUMÉROS UTILES

POMPIERS	le 18
GENDARMERIE	le 17
SAMU	le 15
CENTRE ANTI-POISON :	05 61 77 74 47
Problèmes d'eaux usées et fuites d'eau avant le compteur d'eau :	
appeler le SIVOM PAG au	05 62 11 73 60
Problèmes d'eau pluviale :	
appeler la Mairie au	05 62 11 71 00

### PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme Lassalle, assistante sociale du Conseil Général, assure ses permanences :

- > Sur rendez-vous auprès de l'U.T.A.M.S au 05 62 11 62 40
- 44, avenue Jacques Douzans à Muret
- les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi matin à la mairie de Pins-Justaret de 8 h30 à 11 h 30
- les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi matin à l'U.T.A.M.S 44 avenue Jacques Douzans de 9 h 00 à 12 h 00
- > Téléphoniques au Centre Médico-Social de Muret au 05 62 11 62 40
- le mardi de 8 h 30 à 9 h 30

### HORAIRE ET COORDONNÉES MAIRIE

Du lundi au jeudi 8 h-12 h et 14 h-18 h

Le vendredi 9 h-12 h et 14 h-17 h

Le samedi 10 h-12 h

Tél. 05 62 11 71 00

N° de permanence : 06 73 86 64 53 soirs et week-end en cas d'urgence.

Fax : 05 62 11 71 01



www.mairie-pinsjustaret.fr

# MANIFESTATIONS PUBLIQUES

## LA MUSIQUE FAIT LA FÊTE



En juin dernier la tradition de la « faites de la musique » s'est perpétuée. Organisée par le nouveau duo du PAJ, Messieurs Pierre Kathou et Raphaël Thirouin (arrivés en mars dernier sur la structure de Pins-Justaret) aidés par différentes associations culturelles et sportives.

Nous tenons à féliciter et saluer cette collaboration qui a su et pu en peu de temps préparer cette manifestation réussie.

Convivialité, enthousiasme, partage et participation sont les résultats de cette fête, autant du côté de l'organisation, des acteurs que des spectateurs.

Nous vous donnons rendez-vous le 21 juin prochain sur la place René Loubet pour découvrir d'autres formes d'expression liées à la musique, la danse et autres arts.

Nous voudrions vous informer d'un autre rendez-vous, qui lui aura lieu le samedi 6 mars 2010 à la salle des fêtes. Il s'agit du « festival des associations culturelles » dont le thème sera lié à l'Italie et en particulier en hommage à M. Guido De Carlo (poète de Cordignano). Les différentes associations participeront selon leurs compétences en alternance (dances, chants, musique, peinture, lecture, décoration et communication) à ce nouveau spectacle.

Nous comptons sur votre présence.



## MARCHÉ DE PLEIN VENT

Les commerçants du Marché de Plein Vent vous attendent tous les dimanches matin de 8 h à 13 h sur la place René Loubet où vous passerez un moment de convivialité tout en faisant le plein de produits locaux.





## 8<sup>E</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS



La 8<sup>e</sup> édition du forum de la vie associative Pins-Justaret/Villate s'est tenue le 5 septembre 2009.

Cet évènement est bien ancré dans notre vie locale. Ce sont 26 associations sur 28 qui ont répondu présentes cette année. Nous tenons à les remercier, non seulement pour leur implication ce jour-là, mais aussi pour toutes leurs actions au fil des jours, des mois et des années.

Un buffet était servi en fin de journée, moment de convivialité très apprécié de tous.

**Prochain rendez-vous :**  
**9<sup>e</sup> forum le**  
**4 septembre 2010**



### **NOUVEAUTÉ « FORUM 2009 » :**

Atelier initiation pétanque

Le club de Pétanque Pins-Justaret/Villate a animé un atelier en faveur des jeunes de la commune, peu de participants, mais de qualité. C'est un échange intergénérationnel qui a eu lieu où écoute, respect et complicité ont été très appréciés des spectateurs et des élus.



## DOTATION AUX ECOLES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PINS-JUSTARET/VILATTE

Comme chaque année, les associations sportives et culturelles, lors de notre soirée du 30 janvier 2009 ont été dotées en matériel spécial écoles.

Ce fut également l'occasion, en partenariat avec la vie associative, de remercier la correspondante de la Dépêche du Midi, Diane Masclary qui a œuvré durant de nombreuses années en toute transparence. Nous lui souhaitons bonne route dans ses différentes activités.

Le vendredi 29 janvier 2010, en soirée, aura lieu à la salle des fêtes de Pins-Justaret, la remise des dotations en matériel aux écoles sportives et culturelles Pins-Justaret/Villate.

Etaient également conviés à cette manifestation, les artisans et commerçants de la commune qui participent par leur générosité au bon fonctionnement de la vie associative. Nous les remercions.



### LE GUIDE DES ASSOCIATIONS

Ce nouvel outil vient d'être distribué à nos administrés. Son usage : informer la population sur le tissu associatif et les activités de notre commune.

## RÉUNIONS DE QUARTIER



Le 6 février 2009, nous avons reçu les habitants du quartier de Justaret, le 20 novembre dernier c'est le lotissement « Bourrassol » qui était convié.

Ces réunions ont toujours autant d'intérêt pour les administrés ainsi que pour la municipalité et nous espérons qu'elles nous feront avancer dans le bon sens pour le bien-être de tous.

Ces réunions sont importantes, aussi lorsque ce sera le tour de votre quartier n'hésitez pas à y participer.



# EMPLOIS SAISONNIERS MAIRIE

## OFFRE D'EMPLOIS SAISONNIERS

**La commune de Pins-Justaret recrute durant les mois de juin, juillet et août 2010**  
des Agents temporaires dans les Services Techniques et Espaces Verts

### CONDITIONS REQUISES

18 ans révolus – non choix des périodes de travail



### BULLETIN DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

pour un emploi saisonnier d'Agent communal temporaire dans les Services Techniques et espaces verts de la ville de Pins-Justaret

**date limite de dépôt : 10 février 2010**

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
TEL. Obligatoire	
Date et lieu de naissance	
N° de Sécurité Sociale du demandeur	
DIPLÔMES / FORMATIONS <a href="#">joindre les copies</a>	
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	
Détenteur(trice) du permis de conduire <a href="#">si oui joindre la copie</a>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
DIVERS....	

# EMPLOIS SAISONNIERS CAM

**Vous pouvez déposer, à la Mairie de Pins-Justaret, avant le 10 février 2010, votre candidature pour un emploi saisonnier :**

- **d'agent d'entretien pour l'entretien du groupe scolaire de Pins-Justaret**  
Conditions d'embauche : avoir 18 ans révolus – non choix de la période de travail
- **d'animateur pour le centre de loisirs**  
Conditions d'embauche : avoir 18 ans révolus – seront prioritaires les candidats titulaires du BAFA, ou du BAPAAT, ou du CAP Petite Enfance ou équivalence (copie du diplôme à joindre obligatoirement à votre candidature) – non choix des périodes de travail

**Candidature à déposer avant le 10 février 2010 à la Mairie de Pins-Justaret**



**BULLETIN DE DÉPÔT DE CANDIDATURE** pour un emploi saisonnier à la Communauté d'Agglomération du Muretain

d'agent d'entretien  d'agent d'animation

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
TEL. Obligatoire	
Date et lieu de naissance	
N° de Sécurité Sociale du demandeur	
DIPLÔMES / FORMATIONS joindre les copies	
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	
Détenteur(trice) du permis de conduire ou autre moyen de locomotion à préciser	<input type="checkbox"/> oui (joindre copie) <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> autre.....
DIVERS.....	



# LA CAM



## 10, 11, 12 MARS 2010 : SEMAINE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (SALLE DE LA GRAVETTE - SAINT-LYS)

**A vos marques, prêt...**

**3 jours au cœur de l'embauche, de la formation,  
Votre rendez-vous avec l'emploi !**

La Communauté d'Agglomération du Muretain organise un évènement majeur les 10, 11 et 12 mars en mettant en place, à Saint-Lys, **la Semaine de l'Emploi et de la Formation.**

Dans un contexte économique tendu, où les jeunes sont les plus touchés, la CAM et l'ensemble de ses communes se mobilisent pour proposer un maximum d'opportunités. Cette semaine constitue une réelle opportunité pour accompagner les jeunes, d'une part dans le choix de métiers et d'autre part, dans l'accession à l'emploi.

- **Mercredi 10 mars de 10 h à 18 h**

**Journée Jobs d'Eté**

De nombreux employeurs proposeront des emplois saisonniers

- **Jeudi 11 mars de 9 h à 17 h**

**Journée Découverte des Métiers et de l'Apprentissage**

Des exposants de tous secteurs accueilleront collégiens et lycéens en présentant leurs métiers et les parcours à suivre. En partenariat avec la MCEF Portet-Muretain, il sera présenté les différents secteurs professionnels et les formations proposées.

- **Vendredi 12 mars de 9 h à 17 h**

**Journée de l'Emploi**

Ouverte à un public plus large en collaboration avec les partenaires de l'emploi, cette journée permettra de mettre en contact recruteurs et candidats.

**NE MANQUEZ PAS CE RENDEZ-VOUS !**

*Informations :*

*Communauté d'Agglomération du Muretain - Direction Développement Economique*

*27, rue Castelvieux*

*BP 40029 - 31601 MURET CEDEX*

*Téléphone : 05 34 46 30 20.*

*Email : [economie@agglo-muretain.fr](mailto:economie@agglo-muretain.fr)*